



SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE POSTALE

Calendrier des collectes 2026

Le calendrier des collectes 2026 a été envoyé par la poste à tous les résidents de Prévost. Cet outil n'est pas seulement un calendrier, mais un guide pratique pour gérer vos matières résiduelles au quotidien. Nous vous invitons à le consulter attentivement, puisque plusieurs nouveautés importantes y sont mentionnées.

NOUVEAU EN 2026

- **Changement des horaires** : la Ville de Prévost fait affaire avec un nouveau fournisseur pour la collecte des matières résiduelles à partir du 1^{er} janvier 2026, ce qui implique un ajustement des jours de collecte pour le compost et la récupération sur tout le territoire. Consultez votre calendrier pour savoir quand sortir vos bacs.
- **Récupération aux deux semaines** : Éco Entreprises Québec a informé la Ville de Prévost que la collecte du bac bleu se fera aux deux semaines à partir du 1^{er} janvier 2026. Cette fréquence est imposée par Éco Entreprises Québec, qui gère le système de collecte sélective à l'échelle de la province.
- **Nouveau calendrier virtuel sur le Portail citoyen** : vous pouvez maintenant consulter une version virtuelle de votre calendrier des collectes en vous connectant à votre Portail citoyen du site web de la Ville de Prévost.
- **Alertes pour les trois types de collectes** : vous pouvez désormais activer des notifications par texto, courriel ou via l'application mobile de la Ville de Prévost afin d'être avisé la veille du jour des collectes pour les trois types de bacs.

CE QUI NE CHANGE PAS

- **Secteurs géographiques des collectes** : les trois secteurs géographiques des collectes demeurent inchangés. Si vous étiez dans le secteur 1 en 2025, vous l'êtes toujours en 2026.
- **Service de collectes spéciales** : la Ville de Prévost continue d'offrir plusieurs types de collectes spéciales à ses citoyens, dont la collecte des résidus verts, des encombrants, des sapins de Noël, les Journées grand ménage et l'accès à deux écocentres. Vous trouverez toute l'information pertinente dans le calendrier des collectes 2026 et sur le site web de la Ville de Prévost.



SÉCURITÉ HIVERNALE

Structures et forts de neige

La neige est de retour, au grand bonheur des enfants qui sont déjà très actifs sur les chantiers pour la construction de structures et forts de neige. En revanche, bien que ces activités soient amusantes, elles comportent des risques importants pour les enfants lors des opérations de déneigement si les forts sont construits trop près de la rue.

Les opérateurs de machinerie lourde ont une visibilité limitée, surtout en soirée ou lors de tempêtes. Une structure de neige trop près de la chaussée peut passer inaperçue, mettant les enfants à risque.

Pour assurer la sécurité de tous, merci d'éviter la construction de forts et de structures de neige en bordure des rues, dans les fossés ou près des accotements. Votre précieuse collaboration nous permettra de garder nos quartiers sécuritaires cet hiver!

N'hésitez pas à communiquer avec le Service aux citoyens de la Ville de Prévost afin d'effectuer une requête concernant le déneigement.

Pour joindre la Ville de Prévost :



DÉNEIGEMENT

3 trucs pour faciliter les opérations de déneigement cet hiver

Lors d'une chute de neige ou d'une opération de déneigement, il est important de respecter certaines bonnes pratiques pour permettre un déneigement de qualité et rendre les rues plus sécuritaires.

Voici quelques trucs pour aider au déneigement des rues cet hiver :

- Placez votre bac (ordures, récupération ou compost) le matin-même de la collecte
- Positionnez votre bac dans votre entrée à 1 mètre de la voie publique
- Respectez les restrictions de stationnement dans la rue en vigueur du 1^{er} novembre au 23 décembre et du 3 janvier au 1^{er} avril inclusivement

Info-neige :

